

Book Reviews / Comptes rendus

Charles-Henry Pradelles de Latour, *Rites thérapeutiques dans une société matrilineaire. Le gèrem des Père (Cameroun)*, Paris : Karthala, 2005, 248 pages (Collection «Hommes et Sociétés»).

Recenseur : *Jean-Claude Muller*
Université de Montréal

Les Père sont une petite société vivant dans l'Adamaoua, à la frontière du Nigéria. Originellement une ethnie acéphale formée d'un certain nombre de matriclans nommés, la colonisation peule du XIX^e siècle leur a imposé des chefs peuls qui perpétrèrent leurs exactions jusqu'en 1950, date très tardive à laquelle les administrateurs français délivrèrent les Père du joug peul et instaurèrent une nouvelle structure administrative qui n'a cependant pas transformé l'organisation sociale et matrimoniale traditionnelle. Les Père sont matrilineaires et, en principe, patrilocaux, ce qui cause maints problèmes. La nomenclature de la parenté est de type Crow mais la structure d'alliance n'est pourtant pas un système semi-complexe. Un homme peut épouser l'une ou l'autre de ses deux cousines croisées mais il y a une nette préférence pour la cousine croisée patrilatérale, à tel point que l'auteur qualifie ce mariage de préférentiel, puisqu'il représente 14 % de tous les mariages. Cette cousine est une nièce du père de son mari, donc elle appartient au même matriclan et il n'en a rien à craindre. Ce type de mariage permet aussi aux possesseurs d'un *gèrem*, l'at-trail thérapeutique principal d'un matriclan mais qui, néanmoins, se transmet de père en fils, de rester au plus près du matriclan du possesseur en systématisant ce type d'alliance génération après génération, un petit-fils héritier d'un *gèrem* étant du même matriclan que son grand-père. La possession d'un *gèrem* alterne ainsi entre deux matriclans car il ne faut pas qu'il «s'éloigne» trop de son matriclan d'origine. Le mariage avec la cousine croisée patrilatérale est un moyen élégant de le récupérer à chaque génération alternée.

Les rôles contrastés de père et d'oncle maternel sont hiérarchisés de manière ambiguë, les Père disant que le père est premier et l'oncle second mais avec des nuances car dans certaines prérogatives, l'oncle est clairement premier. L'oncle maintient la continuité des sous-clans par la transmission des

traditions et l'héritage des biens, alors que le père préside aux rites des étapes du cycle de la vie—rites de la naissance, mariage des filles et cérémonies funéraires de ses propres enfants, initiations de ceux-ci au *gèrem* (une initiation collective) –, les incorporant ainsi dans son groupe patrilocal dans lequel ils sont connus sous le nom «d'enfants de clan».

Ces *gèrem* sont des cloches de fer accrochées à un anneau et des trompes faites de gourdes collées bout à bout. Les cloches servent à administrer des médicaments et les trompes à initier les jeunes garçons et à «arrêter» les sorciers par des menaces de rétorsion. Les accusations de sorcellerie se font entre les membres les plus proches du matriclan, fils et mère, frères et sœurs, mais surtout entre oncle maternel et neveu utérin. La sorcellerie père est «enracinée dans l'appartenance au clan maternel», l'action du *gèrem* étaye la fonction paternelle. La religion des ancêtres, qui inclut les deux côtés de la parenté, tend à résorber ces différences sur un plan supérieur. On confesse quelquefois ses mauvais penchants, pensées et ressentiments aux ancêtres pour éviter ou faire cesser une quelconque infortune.

Les détenteurs de *gèrem* sont appelés *dugi* et une de leurs prérogatives est de montrer aux enfants à initier, dans une série de rites compliqués, que le *gèrem* n'est pas le monstre griffu aux grands crocs et à la longue queue qui vit dans l'eau et dévore les enfants. Les femmes ont aussi des *dugi*, qui sont recrutées de mère en fille et qui pratiquent également des rites curatifs précédés d'une initiation, aussi bien pour les hommes que pour les femmes et les étrangers. Mais ce n'est pas exactement le pendant des rites d'initiation masculins. Ils en sont même l'antithèse. Rien n'y est montré ou, plus exactement, on ne montre rien et les initiés prétendent voir quelque chose.

Les causes des infortunes ou des maladies font d'abord l'objet d'une divination, dont il existe plusieurs sortes, qui indiquent diverses marches à suivre, la plus commune étant l'un ou l'autre des traitements par le *gèrem*. Les *dugi* effectuent des rites qui incluent les proches du matrilignage du patient, ce qui est l'occasion d'exposer en public les tensions latentes entre les membres du matrilignage et les accusations plus ou moins ouvertes de sorcellerie contre l'un ou l'une d'entre eux que le *gèrem* est chargé de combattre et, au moins temporairement, de désamorcer. Ces allégations de sorcelle-

rie sont, en effet, sans fin comme plusieurs exemples nous le montrent. Mais les *dugi* ont aussi d'autres traitements pour des maux qui relèvent de différentes instances que la sorcellerie.

Les plus grosses infortunes chez les Pèrè étaient une naissance par le siège et celle de jumeaux. Un siège est un signe de bouleversement naturel qui, s'il est caché, fera en sorte que les lions envahiront le village et que les singes dévasteront les champs de sorgho. Il faut donc que les *dugi* qui connaissent la procédure soumettent les deux parents à des rites d'apaisement fort compliqués qui empêcheront ces deux fléaux et qui remettront le monde en ordre. Les Pèrè avancent plusieurs raisons qui font des jumeaux des monstres. L'une d'entre elles soutenait qu'un jumeau était un membre en trop du clan et qu'il

ou elle annonçait la mort d'un autre membre du clan. Un des jumeaux était tué et les parents devaient se soumettre à des rites de purification très élaborés. Quelques animaux tués à la chasse faisaient aussi l'objet de rites de purification pour prévenir des catastrophes. Un dernier rite, celui de faire revenir la pluie est examiné en conclusion.

Au travers de tous ces rites se déploie la philosophie complexe des Pèrè que l'auteur nous dévoile pas à pas. Jamais clairement explicitée, l'auteur nous la révèle d'une manière originale au travers de l'interprétation des rites, la récitation des contes et des mythes ainsi que l'évocation de nombre de proverbes.
